



**Municipalité
Cronay**

Annexe au préavis Municipal no 1-2026 – Rapport des comptes 2025

Dans ce rapport, uniquement les dépenses importantes par rapport aux comptes 2025 sont développées et non les dépenses d'usage courant.

1. Administration :

Administration :

11.301.0	Traitement du personnel	CHF 90'771.85	Heures de formation et mise en place MCH2
11.3102.0	Journaux, annonce off., textes légaux	CHF 3'005.85	Plus d'annonces, de mises à l'enquête, et autres publications
11.311.1	Informatique (licences et matériel)	CHF 4'086.20	Logiciel passage à MCH2 (2ème phase)
		CHF 17'209.37	Licences, contrats annuels et diverses fournitures
11.318.0	Honoraires	CHF 3'026.80	Honoraires fiduciaire révision des comptes, recours
		CHF 9'297.20	Honoraires, recours antenne 5G
		CHF 2'813.65	Honoraires dossiers PECC (Plan Energie climat communal)
		CHF 4'175.20	Divers contrôles de dossiers
11.352.0	Part à des charges autres communes- Service technique	CHF 4'961.80	Honoraires contrôle dossiers CAMAC (refacturés aux propriétaires)
		CHF 977.50	Prestations du bureau technique
11.431.2	Emoluments permis de construire	CHF 15'609.85	Supérieur au budget en raison d'un plus grand nombre de permis de construire
11.4362.0	Remboursement de tiers (APG) assurance, divers frais de poursuite, divers	CHF 37'095.60	Règlement diverses poursuites (intérêts-frais-factures après défalcation)

2. Finances :

Impôts :

21.319.1	Défalcation	-CHF 526.96	Inférieur au budget en raison de la récupération après défalcation
21.400.1	Impôt sur le revenu	CHF 579'557.22	Inférieur au budget en raison d'une correction d'impôts sur les revenus, forte taxation en 2024 (CHF - 88'079.75), les acomptes d'impôt sur le revenu présentent un solde négatif (CHF - 25'946.18), en raison d'une diminution des acomptes versés par les contribuables, liée à plusieurs facteurs: départs à la retraite, baisse des revenus ou ajustements à une surimposition

21.400.2	Impôt sur la fortune	CHF 94'338.64	Supérieur à l'estimation du Canton
21.400.3	Impôt à la source	CHF 5'948.94	Selon l'estimation du Canton
21.401.1	Impôt bénéfice personnes morales	-CHF 839.56	Correction du Canton sur les impôts des personnes morales par rapport aux acomptes
21.401.2	Impôt sur le capital personnes morales	CHF 1'754.65	Correction du Canton sur les impôts des personnes morales par rapport aux acomptes
21.441.0	Gains immobiliers	CHF 50'911.65	Supérieur aux prévisions du budget
21.480.0	Prélèvement fonds de réserve	CHF 50'000.00	Ajustement fonds de réserves débiteurs douteux
22.452.1	Péréquation à recevoir	CHF 167'841.00	Fonds de péréquation - estimation à recevoir

Péréquation :

Il s'agit de la première année de la nouvelle péréquation.

Les rentrées fiscales, notamment pour les impôts conjoncturels, la péréquation horizontale consiste à attribuer aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités les plus riches. Suite au bouclage de l'exercice 2025, nous constatons une péréquation favorable. Celle-ci s'explique principalement par des corrections intervenues sur les postes liés à l'impôt sur le revenu des personnes physiques et la correction des acomptes sur le revenu (départs à la retraite, baisse des revenus ou ajustements). Ces éléments ont eu un impact positif sur le résultat final de la péréquation

3. Domaines et bâtiments :

Forêts :

32.314.0	Entretien des forêts (débardage, plantation, etc)	CHF 6'140.10	Un dépotoir ruisseau n'a pas été prévu dans le budget
32.314.6	Entretien des chemins	CHF 4'194.30 CHF 10'215.30	Création d'un fossé Epareuse et divers travaux forestiers

Eglise :

354.314.0	Entretien du bâtiment	CHF 16'214.30	Divers travaux urgents, porche d'entrée, couvert, marches
354.480.9	Prélèvements fonds de réserves	CHF 15'504.85	Utilisation du fonds pour divers travaux à l'église

Laiterie :

356.312.0	Chauffage	CHF 7'171.05	Augmentation de la consommation
-----------	-----------	--------------	---------------------------------

Cibleries

357.465.0	Subventions	CHF 4'267.85	Solde assainissement (subvention fr 140'000 - charges fr 135'732.15)
-----------	-------------	--------------	--

Réseau d'égoût et STEP :

461.312.0	Electricité, énergie	CHF 6'869.25	Augmentation de la consommation
-----------	----------------------	--------------	---------------------------------

5. Instruction publique et cultes :

Enseignement primaire et secondaire :

51.352.2	Participation Etablissement scolaire Yvonand	CHF 239'675.17	Par rapport au budget 2025, les charges de l'Association scolaire ont diminué et il y a moins d'enfants scolarisés provenant de Cronay. Coût de l'élève en 2025 : 4716.72 fr
51.366.0	Frais de transports scolaires	CHF 53'780.61	

6. Police :

65.315.0	Entretien du matériel	CHF 3'202.70	Entretien urgent borne hydrante
----------	-----------------------	--------------	---------------------------------

7. Sécurité sociale :

72.352.2	FAJE - RYMAJE - AFJYR	CHF 189'504.29	Forte fréquentation à l'UAPE des Castors de Pomy (plus de 50% de l'occupation de la structure par des enfants domiciliés à Cronay contre 40% pour l'année 2024). Ce sont 50 enfants de la commune, âgés de 0 - 12 ans, qui ont fréquenté les structures d'accueil en 2025
----------	-----------------------	----------------	---

8. Service des eaux :

81.312.3	Electricité	CHF 4'033.55	Problème technique
81.314.0	Entretien réseau et station pompage	CHF 19'801.65	Fouille pour nouvelle conduite, réparation de fuite d'eau
81.480.0	Prélèvement fonds de réserves	CHF 2'480.00	Utilisation du fonds de réserve